JOUER APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

Les inscriptions à l'école
des enfants <u>nés en 2021</u>, et
ceux <u>nés avant septembre 2022</u>

(sous réserve de places),

se feront **à la mairie de Talcy:**

le mardi de 14h à 17h ou le vendredi de 16h30 à 18h
du 12 mars au 12 avril 2022

Apporter le livret de famille, une pièce d'identité, le carnet de vaccinations et un justificatif de domicile.